

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

Commune de Souffelweyersheim
1 place du Général de Gaulle
67460 SOUFFELWEYERSHEIM

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.**

DU 02/04/2025

Le Conseil d'Administration, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs (trois jours francs en droit local Alsace-Moselle) avant la présente séance ordinaire, s'est réuni en l'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à dix-neuf heures, sous la présidence de Madame Myriam JOACHIM, Vice-Présidente.

Étaient présents :

Mme Myriam JOACHIM, M. Martial GERHARDY, M. Laurent REYMANN, M. Sabin MUNTEAN, Mme Béa KLEIN, Mme Francine LALLIER, M. Paul TEDESCHI, Mme Mireille MATTER, M. Jacques BRETON, Mme Monique WAMSLER

Ont délégué leur droit de vote conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Mme Fanny GOURDIN a donné son droit de vote à M Sabin MUNTEAN
Mme Nadia THOMAS a donné son droit de vote à Mme Myriam JOACHIM

Étaient absents :

M. Pierre PERRIN
M. Patrick KURTZ
M. Jacques BOEHRINGER
Mme Nàdia THOMAS
Mme Fanny GOURDIN

Nombre de membres élus	15
Nombre de membres en fonction	15
Nombre de membres présents	10

Calcul du quorum : $15 : 2 = 7,5$ arrondi à 8

(N'entre pas dans le calcul du quorum, le membre empêché qui a donné pouvoir à un autre membre du Conseil d'Administration pour voter en son nom)

Le quorum est atteint avec 10 présents
au moment de l'ouverture de la séance.

Le Conseil d'Administration peut délibérer valablement.

Le Conseil d'Administration a été convoqué à la présente réunion le 02/04/2025.

ORDRE DU JOUR

- I. Désignation d'un secrétaire de séance
- II. Approbation du procès-verbal de la séance du 05/03/2025
 - 11/2025 Budget Primitif 2025
 - 12/2025 Demande de secours financier

III. Divers

Madame Myriam JOACHIM, Vice-Présidente, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.

I. – DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le Conseil d'Administration désigne, à l'unanimité, Monsieur Laurent REYMANN comme secrétaire de séance.

II. – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 05/03/2025

Le procès-verbal de la séance du 05/03/2025 est approuvé à l'unanimité.

11/2025 – BUDGET PRIMITIF 2025

Le CCAS de Souffelweyersheim, ne gère aucune dette ni de personnel. Il ne gère pas non plus d'investissements.

Les dépenses de fonctionnement 2025 :

Pour 2025 la part consacrée aux secours ajustée à 10 000 €, qu'il s'agisse des aides alimentaires d'urgence ou des secours financiers (*65- autres charges de gestion courante*).

L'enveloppe budgétaire des charges à caractère général (011) (fêtes des personnes âgées...) est portée à **38 513,40 €** (*dont 5 000 € de refacturation par la ville*)

Les recettes de fonctionnement 2025 :

La principale recette du budget du CCAS reste la subvention communale. Il est proposé de maintenir celle-ci à 35 000 € pour l'année 2025.

L'année 2025 se voyant mettre en application la convention de mutualisation signée fin 2024 entre la Ville et le CCAS, figurent dans la proposition de BP2025 les nouvelles prévisions budgétaires intégrant les refacturations. La subvention d'équilibre sera ainsi portée à 140 000 € (35 000 € de subvention d'équilibre et 105 000 € pour la refacturation)

L'intégration de ces écritures comptables et budgétaires permettront une meilleure visibilité et transparence des finances du CCAS :

Ecritures de refacturation :

CCAS			Chapitre	Compte	BP 2025
Dépense	Mandat	Remboursement des frais de personnel	12	6211	100 000,00 €
		Remboursement charges individualisables et non individualisables	11	62871	5 000,00 €
Recette	Titre	Subvention d'équilibre	74	74748	140 000,00 €

Ville			Chapitre	Compte	BP 2025
Dépense	Mandat	Subvention d'équilibre	65	657363	140 000,00 €
Recette	Titre	Refacturation frais de personnel	70	70843	100 000,00 €
		Refacturation charges individualisables et non individualisables	70	70873	5 000,00 €

Balances générales :

FONCTIONNEMENT	Réalisé 2023	Réalisé 2024	BP2025
011 - Charges à caractère général	27 296,63 €	28 447,46 €	38 513,40 €
012 - Charges de personnel	285,00 €	285,00 €	100 300,00 €
014 - Atténuation de produits			
023 - Virement à la sect° d'investis.			
042 - Opérations d'ordre entre section (amort)			
65 - Autres charges gestion courante	5 718,62 €	7 550,86 €	10 000,00 €
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
022- Dépenses imprévues			
TOTAL DEPENSES	33 300,25 €	36 283,32 €	148 813,40 €

002 - Excédent antérieur reporté Fonc			8 813,40 €
013 - Atténuation de charges			
042 - Opérations d'ordre entre section			
70 - Produits des services			
73 - Impôts et taxes			
74 - Dotations et participations	25 000,00 €	35 000,00 €	140 000,00 €
75 - Autres produits gestion courant		757,70 €	
76 - Produits financiers			
77 - Produits exceptionnels			
TOTAL RECETTES	25 000,00 €	35 757,70 €	148 813,40 €

Résultat de fonctionnement année N	-8 300,25 €	-525,62 €
Résultat reporté : excédent de fonctionnement	17 639,27 €	9 339,02 €
Affectation fonct 002 R (résultat fonct.cumul reporté)	9 339,02 €	8 813,40 €

Le Conseil d'Administration,

sur proposition de Madame Myriam JOACHIM, Vice-Présidente,

VU les orientations budgétaires arrêtées par le Conseil d'Administration dans sa séance du 05 mars 2025 ;

VU l'affectation des résultats du Compte Financier Unique 2024 ;

VU l'équilibre en dépenses et en recettes en section de fonctionnement, soit 148 813,40 € ;

après en avoir délibéré,

VOTE à l'unanimité avec 12 voix pour dont 2 procurations (Mme Nadia THOMAS et Mme Fanny GOURDIN) le présent Budget Primitif pour l'année 2025 et ses annexes, tel que présenté.

12/2025 - DEMANDE DE SECOURS FINANCIER

Madame Myriam JOACHIM soumet aux membres présents une demande de secours financier reçue le 11 Mars 2025 par Madame Lana KNOCHER-SEHR, assistante sociale à la Mairie de Souffelweyersheim.

Cette demande concerne une personne domiciliée à Souffelweyersheim et porte sur la prise en charge de sa dette à l'ES, à hauteur de 506,53€.

Par un rendez-vous en date du 11 Mars 2025, Madame Lana KNOCHER-SEHR, assistante sociale à la Mairie de Souffelweyersheim, expose la situation au travers d'un bilan social joint en annexe.

Le Conseil d'Administration,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.1611-6 ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles L.123-5 et R.123-2 ;

VU la demande de Madame Lana KNOCHER-SEHR, assistante sociale à la Mairie de Souffelweyersheim, reçue le 11 Mars 2025 ;

Après en avoir délibéré,

EMET un avis favorable avec 11 voix pour dont 2 procurations (Mme Nadia THOMAS et Mme Fanny GOURDIN) et 1 voix contre à la demande de secours financier d'une personne domiciliée à Souffelweyersheim portant sur la prise en charge de sa dette ES, à hauteur de 506,53 €.

VERSE l'aide à l'ES, sur présentation d'un justificatif (Sous réserve de l'avis favorable des membres du Conseil d'Administration).

III. – DIVERS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le secrétaire de séance

Laurent REYMANN



La Vice-Présidente

Myriam JOACHIM